

3) Vote du Budget Primitif 2023

Présentation synthétique

Dépenses

	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
011 Charges à caractère général	53 352.00 €	49 521.59 €	55 167.00 €
<i>dont repas et colis des anciens</i>	37 308.00 €	33 756.00 €	39 938.00 €
012 Dépenses de personnel	60 200.00 €	59 394.17 €	60 200.00 €
<i>dont personnel titulaire</i>		0.00 €	0.00 €
	0.00 €	0.00 €	0.00 €
65 Secours et participations	35 400.00 €	23 167.95 €	35 750.00 €
<i>dont aides</i>	32 300.00 €	20 095.19 €	32 300.00 €
67 Charges spécifiques	0.00 €		0.00 €
Total	148 952.00 €	132 083.71 €	151 117.00 €

Fonctionnement

Recettes

	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
002 Excédent reporté	15 412.14 €	15 412.14 €	16 477.43 €
013 Remboursement frais de pers.	0.00 €	0.00 €	0.00 €
70 Produits du domaine	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<i>dont remboursement personnel</i>	0.00 €	0.00 €	0.00 €
74 Participation Commune	132 039.00 €	132 039.00 €	133 540.00 €
75 Autres produits	0.00 €	0.00 €	1 099.57 €
77 Produits spécifiques	1 500.86 €	1 110.00 €	0.00 €
Total	148 952.00 €	148 561.14 €	151 117.00 €

Investissement

	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
001 Déficit d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21 Dépenses d'équipement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	0.00 €	0.00 €	0.00 €

	Prévu 2022	Réalisé 2022	Prévu 2023
001 Excédent d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
040 Amortissements	0.00 €	0.00 €	0.00 €
10 Dotations	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	0.00 €	0.00 €	0.00 €

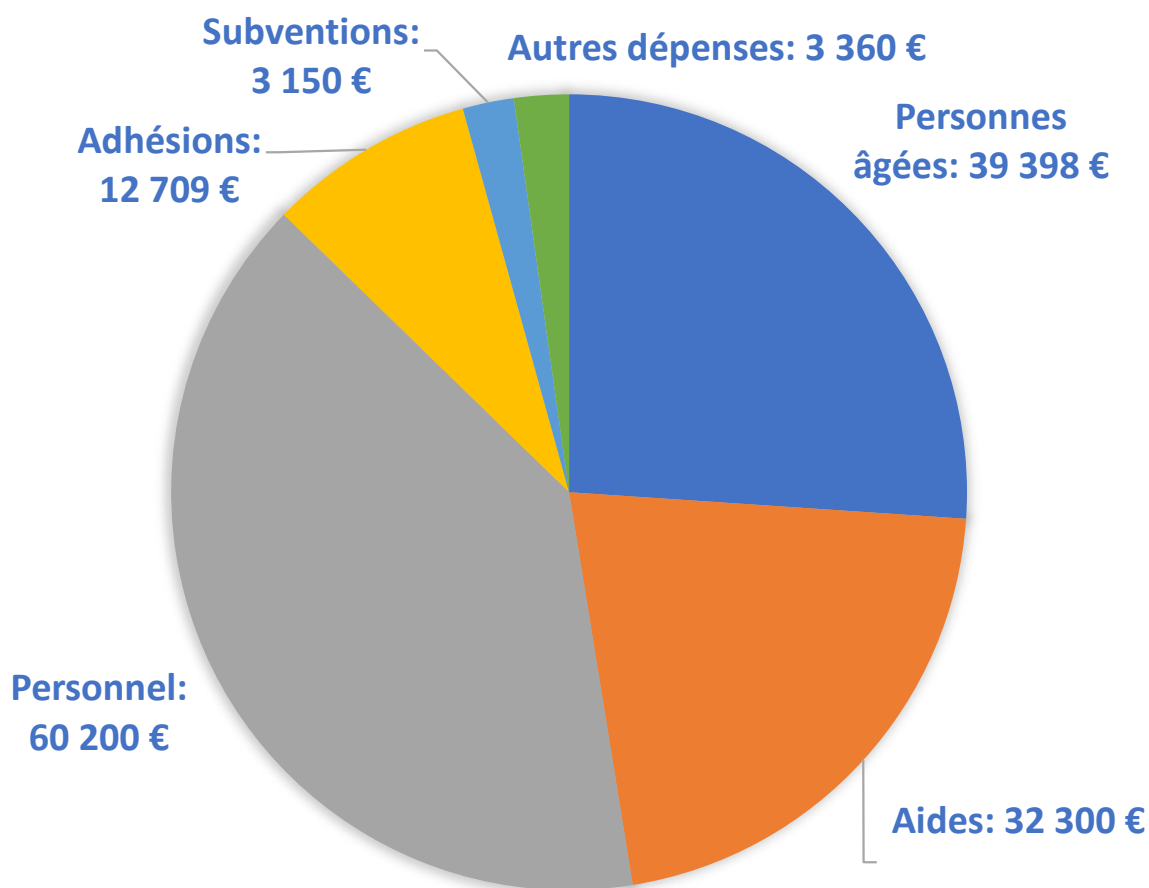
Budget Total 2023 : 151 117.00 €

Prévisions 2023

- Le budget primitif 2023 est en progression de 1,4 % par rapport à celui de 2022.
- Cela s'explique principalement par la hausse du budget des animations de fin d'année à destination des personnes âgées (+ 2 630 €) en raison de l'inflation et de la nécessité d'adapter le prix des repas et du colis.
- Les frais de personnel mis à disposition sont estimés à 60 200 € au même niveau que la prévision 2022.
- Le budget des aides fait l'objet d'une prévision de 32 300 €, similaire à celle de 2022 alors que celle-ci n'a été réalisée qu'à 62 % pour faire face à une éventuelle augmentation de la demande.
- La participation demandée à la commune tient compte de l'excédent généré au compte administratif 2022 (16 477 €) et s'établit à 133 540 €, soit une progression de 1 %.

Les dépenses de fonctionnement

Répartition des dépenses de fonctionnement par secteur

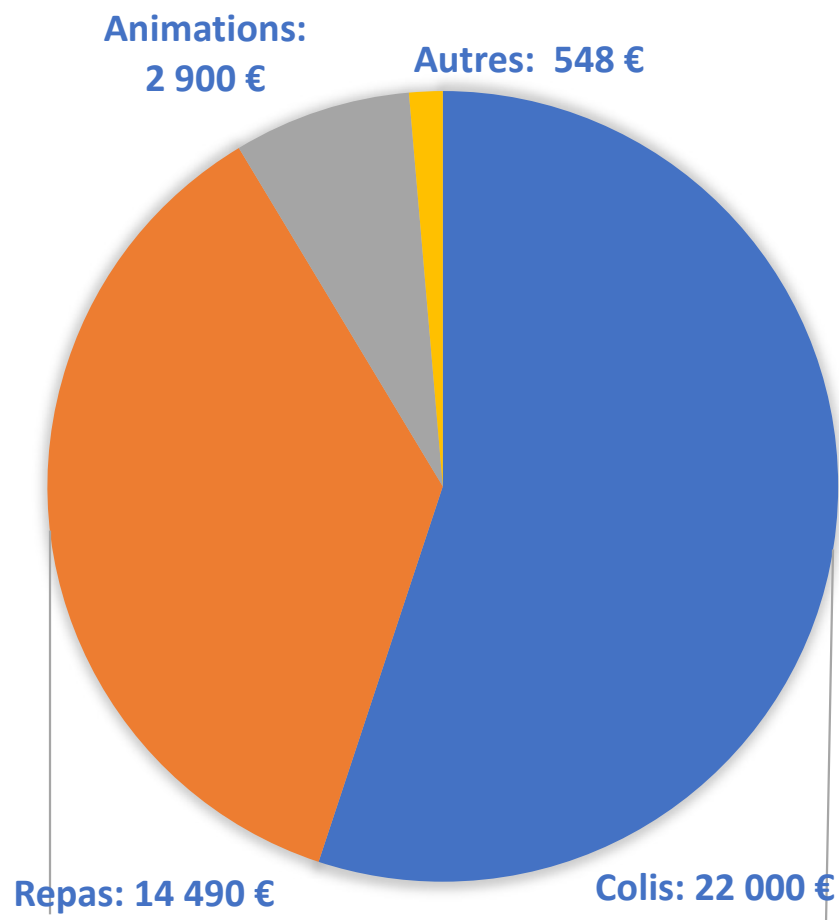


Le budget de fonctionnement s'élève à 151 117 €, il comprend :

- Les dépenses relatives aux festivités de fin d'année pour les personnes âgées (voir page 14),
- Les adhésions aux associations dont le CCAS est membre (voir point 4),
- Le personnel mis à disposition : 2 agents correspondant à 1,15 Equivalent Temps Plein (stable par rapport à 2022),
- Les aides (voir page 15),
- Les subventions aux associations (voir point 5),
- Les autres dépenses : frais de gestion, maintenance, documentation...

Les dépenses de fonctionnement

Répartition du secteur des animations de fin d'année

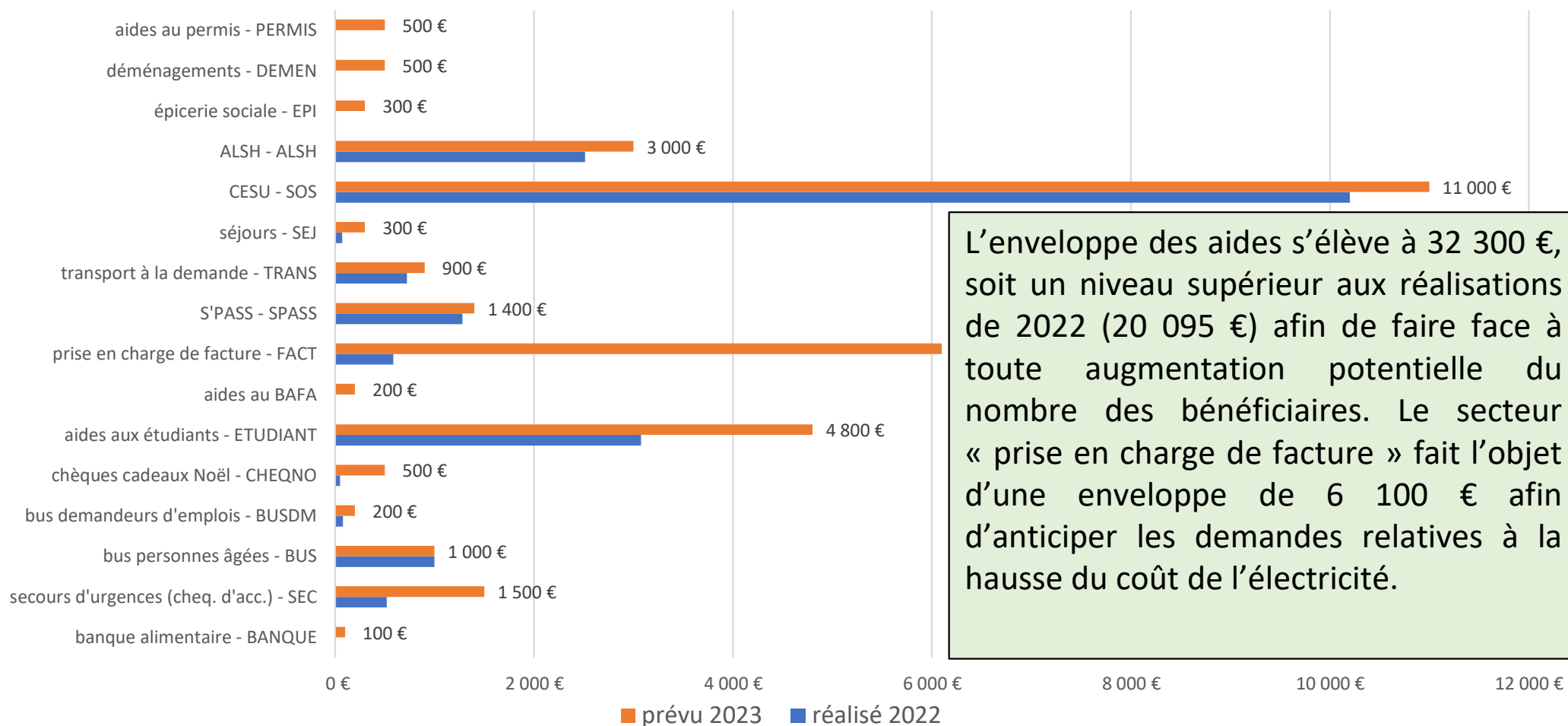


Ce secteur s'élève à 39 938 € en 2023, il comprend :

- Une enveloppe de 22 000 € pour la distribution de 880 colis à un coût maximum de 25 € (22 € en 2022),
- Une enveloppe de 14 490 € pour une prévision de 414 convives lors du repas des personnes âgées au prix unitaire de 35 €,
- Une enveloppe de 2 900 € pour l'animation : orchestres et SACEM,
- Une provision de 548 € pour les autres dépenses.

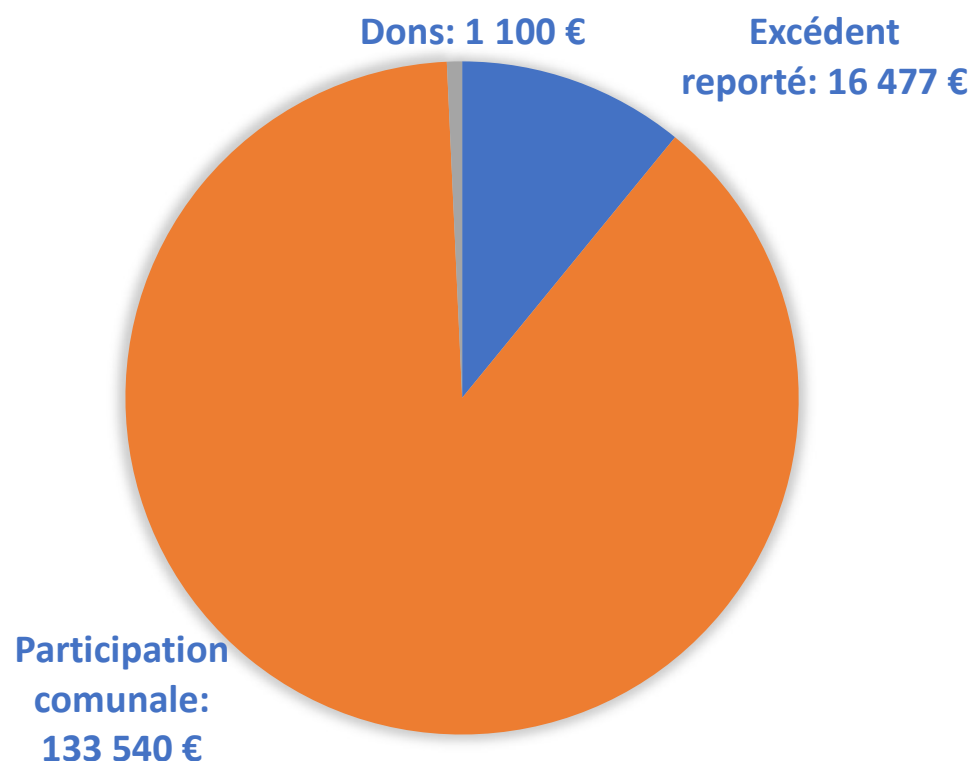
Les dépenses de fonctionnement

Secteur des aides : Prévisions 2023 comparées aux réalisations de 2022



Les recettes de fonctionnement

- Recettes de fonctionnement – prévu 2023 : 151 117 €



Les recettes suivent la même évolution que les dépenses, la participation communale s'établissant à 133 540 €, soit une progression de 1 %.

L'excédent reporté de 2022 s'établit à 16 477 €.

La prévision des dons qui correspondent principalement aux participations pour le repas des personnes âgées est établie à 1 100 €.

Il est proposé au Conseil d'Administration de voter le Budget Primitif 2023.